

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2026 à 19 HEURES

Présents : tous sauf MEOT Benoit et JEANNOT Corinne

VOTE du compte administratif 2025 : budget commune à l'unanimité et lotissement la Cras II : 5 pour

Budget commune :

Dépenses de fonctionnement :	232 607.87 €	Dépenses d'investissement :	336 819.78 €
Recettes de fonctionnement :	457 191.35 €	Recettes d'investissement :	353 812.36 €
Excédent de fonctionnement :	224 583.48 €	Excédent d'investissement :	+ 16 992.58 €

Excédent global : 241 576.06 €

Budget La Cras II

Dépenses de fonctionnement :	27 027.38 €	Dépenses d'investissement :	27 154.38 €
Recettes de fonctionnement :	27 027.38 €	Recettes d'investissement :	27 154.38 €
Excédent de fonctionnement :	0 €	Déficit d'investissement :	0 €

Excédent global : 0 €

Vote du compte de gestion 2025- budget commune à l'unanimité et lotissement La Cras II à l'unanimité
Résultats identiques au compte administratif 2025 de la commune pour les deux budgets.

Vote des taux de fiscalité en 2026 à l'unanimité, taux inchangés par rapport en 2025

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41.49 %

Taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.69%

Taux de la taxe habitation sur les résidences secondaires : 16.17 % (reprise du taux de l'année 2019)

Affectation du résultat 2025 (budget commune et lotissement La Cras II) à l'unanimité
Budget commune : 241 576.06 €

Vote du budget primitif 2026 (budget commune et lotissement La Cras II) à l'unanimité
Budget commune

Fonctionnement recettes :	460 703.06 €
Fonctionnement dépenses :	286 293.00 €
Investissement recettes :	380 500.00 €
Investissement dépenses :	380 500.00 €

Budget Cras II

Fonctionnement recettes :	27 027.38 €
Fonctionnement dépenses :	27 027.38 €
Investissement recettes et dépenses :	27 027.38 €

QUESTIONS DIVERSES :

-Vente tondeuse, le conseil fixe à 5300 € avec possibilité de négocier dans un second temps

-Fixation d'une date pour les élections municipales, élection du Maire, adjoints et attribution des tâches diverses (**vendredi 20 Mars à 20 heures**)

FIXE, la prochaine réunion du conseil au **Vendredi 20 Mars à 20 h00**

Le Maire :

JN TRUCHOT

